

Présentation du projet d'établissement 2022 / 2025

Lycée hôtelier Jean-Paul PASSEDAT MARSEILLE



Lycée Hôtelier Régional
Jean-Paul PASSEDAT
Marseille





Lycée Hôtelier Régional
Jean-Paul PASSEDAT
Marseille

CONTEXTE

- « Le Lycée hôtelier régional Jean-Paul PASSEDAT est situé au sud de Marseille dans le 8ème arrondissement. L'image de l'établissement à l'extérieur est excellente. Les règles vestimentaires strictes font que les élèves ont un fort sentiment d'appartenance. L'internat est ouvert aux étudiants dans la limite des places disponibles, Les résultats aux examens sont excellents dans la plupart des spécialités.
- Créé en 1982, l'établissement a été reconstruit en 2002.



Lycée Hôtelier Régional
Jean-Paul PASSEDAT
Marseille

CARACTERISTIQUES

- **Effectifs** : L'établissement accueille 700 élèves et étudiants sous statut scolaire, 350 apprentis et 200 adultes en formation continue dans le cadre du GRETA / CFA
- **Les formations proposées** : CAP, BAC PRO, BAC Technologique STHR, BTS, mentions complémentaires dans les métiers de l'hôtellerie, de la restauration, de l'alimentation et du Tourisme.



Lycée Hôtelier Régional
Jean-Paul PASSEDAI
Marseille

CARACTERISTIQUES

- **Les locaux et le matériel:** L'établissement bénéficie de locaux fonctionnels et de matériels vieillissant. Une restructuration d'ampleur devra être menée dans les années à venir.
- **Analyse des ressources humaines :** Il y a une certaine stabilité des personnels. La cohésion des équipes est globalement bonne autour d'une culture commune. De nombreux enseignants sont partis en retraite ces dernières années. Les enjeux liés à ces départs sont multiples. Pour ne pas perdre leurs compétences il faut créer une mémoire de travail, il faut passer d'une mémoire privée à une mémoire publique. La démultiplication des compétences collectives passe par des groupes de projets et par un rapport collectif à la formation.



Lycée Hôtelier Régional
Jean-Paul PASSEDAI
Marseille

PERFORMANCES

- **Taux de réussite aux examens** : Dans la plupart des disciplines ils sont au niveau des moyennes académiques voire au-dessus mais restent très variables en fonction des promotions.
- **L'inclusion scolaire** : Le fonctionnement est déjà bien établi au sein de l'établissement. A savoir, des relations privilégiées et fonctionnelles instaurées entre tous les acteurs en charge de l'inclusion (le Proviseur adjoint, le Référent Inclusion, l'équipe des AESH, la Psy-EN, le Médecin Scolaire et l'Infirmière) et les élèves à besoins éducatifs particuliers et leurs familles. Ce dispositif concerne l'ensemble des élèves à besoins éducatifs particuliers de l'établissement : PPS, PAP et PAI (troubles de la santé).
- **Relation école / entreprises** : Nous avons de nombreux partenariats avec les entreprises dans le cadre des formations en milieu professionnel de nos élèves (plus de 1100 stages par an) mais également dans le cadre des nombreux projets que nous développons tout au long de l'année. L'utilisation du réseau du lycée hôtelier devra être développée pour permettre un meilleur suivi de nos apprenants. Il permettra également d'améliorer les relations avec les partenaires professionnels.
- **Insertion professionnelle** : L'insertion professionnelle se fait très bien dans les métiers de la restauration et de l'hôtellerie. La mobilité géographique et fonctionnelle, l'ouverture d'esprit sont des valeurs que nous développons pour arriver à ces résultats.



Lycée Hôtelier Régional
Jean-Paul PASSEDAI
Marseille

PERFORMANCES

- **Le taux de poursuite d'études** : Les poursuites d'études des élèves de Baccalauréat professionnel se font majoritairement sur des mentions complémentaires et très marginalement sur des BTS. En baccalauréat technologique beaucoup d'élèves poursuivent sur des BTS. Les étudiants de BTS poursuivent de manière significative sur des licences ou d'autres diplômes universitaires. Un dossier d'ouverture d'une licence professionnelle est en cours d'élaboration. Cette ouverture devrait avoir pour conséquence une nouvelle augmentation du taux de poursuite d'études post BTS.
- **Le décrochage et réorientation** : Très ponctuellement nous constatons des situations de décrochage qui s'expliquent du fait de situations personnelles et familiales complexes. En revanche un nombre plus ou moins important d'élèves se réorientent à l'issue de la seconde technologique et professionnelle. Les passerelles entre les différentes formations et statuts sont facilitées par l'offre large de l'établissement. C'est un point fort de l'établissement.



Lycée Hôtelier Régional
Jean-Paul PASSEDAI
Marseille

ACTION INTERNATIONALE

- **L'ouverture internationale constitue** un axe important du projet d'établissement ces dernières années. Le Lycée, labellisé « **Lycée des Métiers** » qui a obtenu le label « **EUROSCOL** », a renforcé, ces dernières années, sa politique de développement à l'international : celle-ci est en adéquation avec les formations que suivent les élèves, les étudiants et les apprentis, forcément appelés à travailler dans un environnement international, occuper un poste à l'étranger, se déplacer dans un cadre professionnel.
- 17 partenariats actifs avec des établissements permettent à nos élèves et à nos enseignants de participer à des projets en lien avec des structures à l'étranger. Ces projets sont financés par des subventions européennes ERASMUS, de l'OFAJE, et du conseil régional. **Plus de 90 élèves participent à des mobilités internationales chaque année.**
- Le lycée est membre de l'AEHT (**Association Européenne des Ecoles d'Hôtellerie et de Tourisme**) et participe régulièrement à des actions pédagogiques interculturelles européennes organisées dans différents pays membres.



Lycée Hôtelier Régional
Jean-Paul PASSEDAI
Marseille

SYNTHÈSE

Points forts

- L'ouverture européenne et internationale
- Les résultats aux examens
- Personnel enthousiaste et soucieux de faire réussir les apprenants
- Une implication de l'association des parents d'élèves
- L'insertion professionnelle



Lycée Hôtelier Régional
Jean-Paul PASSEDAI
Marseille

SYNTHÈSE

Points forts

- L'image de l'établissement
- Les actions culturelles
- L'offre de formation continue très développée
- Le C.F.A. hôtelier qui compte près 350 apprentis.
- L'obtention de la labellisation E3D pour ses actions dans le domaine du développement durable



Lycée Hôtelier Régional
Jean-Paul PASSEDAI
Marseille

SYNTHÈSE

Axes d'amélioration

- Certains travaux de rénovation importants devront être conduits à court terme notamment à l'internat, dans les salles du domaine général et dans certains ateliers
- Le manque d'installation sportive.
- Difficultés de recrutement dans les métiers du service.
- Difficultés de recrutement en Bac technologique STHR.

**AXE A : LA
PROGRESSION ET LA
RÉUSSITE SCOLAIRE
DE TOUS LES ÉLÈVES
POUR EN FAIRE DES
CITOYENS ACTEURS
ET RESPONSABLES DU
MONDE DE DEMAIN.**

Améliorer les taux de réussite aux examens en personnalisant les parcours pour faire progresser les élèves en difficultés comme les élèves "Experts".

- 1 Organiser les cours d'AP en fonction des besoins.
- 2 Proposer des cours de FLE en fonction des besoins et assurer l'inscription au DELF
- 3 Développer les compétences numériques des élèves.
- 4 Utiliser tout le potentiel de l'accompagnement renforcé en lycée professionnel (consolidation, AP, préparation à la poursuite d'études, préparation à l'insertion professionnelle) .
- 5 Proposer du tutorat pour les élèves en grande difficulté.

Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire et accompagner les élèves en voie de réorientation.

- 6 Réunir tous les deux mois la cellule de veille pour le suivi des élèves décrocheurs ou en voie de décrochage.
- 7 Participation du référent décrochage scolaire aux réunions du réseau FOQUALE
- 8 Mettre en place des stages passerelles.

**AXE A : LA
PROGRESSION ET LA
RÉUSSITE SCOLAIRE
DE TOUS LES ÉLÈVES
POUR EN FAIRE DES
CITOYENS ACTEURS
ET RESPONSABLES DU
MONDE DE DEMAIN.**

Développer la pratique du sport, améliorer le climat scolaire et le bien-être dans l'établissement

- 9 Mettre en place un projet d'eps.
- 10 Proposer un projet de réaménagement de certains espaces (hall, salle des professeurs, internat, ...)
- 11 Encourager l'activité des associations d'élèves et d'étudiants.
- 12 Elaborer un projet de vie scolaire et d'internat et le mettre en œuvre.
- 13 Faire vivre le CESCE

Accompagner chaque élève dans la construction d'un projet d'orientation ambitieux, réfléchi et cohérent.

- 14 Mettre en place une réunion d'information parcours sup.
- 15 Deux jours d'intégration des élèves de bac pro dans les classes de BTS.
- 16 Renforcement disciplinaire pour les élèves de Bac Professionnel en BTS (LV, Culture générale, Economie-Gestion)
- 17 Création d'une licence professionnelle en apprentissage.

AXE A : LA PROGRESSION ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE TOUS LES ÉLÈVES POUR EN FAIRE DES CITOYENS ACTEURS ET RESPONSABLES DU MONDE DE DEMAIN.

Promouvoir l'accès à la culture et à la citoyenneté

- 18 Assurer au lycée et au CFA la mise en place du dispositif lycéens et apprentis au cinéma
- 19 Recenser les actions et sorties culturelles pour la mise en place du PEAC.
- 20 Construire un projet de politique documentaire pour un meilleur accès aux ressources
- 21 Développer les interventions d'artistes et de structures culturelles locales pour organiser des manifestations au sein du lycée.
- 22 Mettre en œuvre l'éducation aux médias et à l'information pour favoriser l'esprit critique et l'accès à la citoyenneté.

Favoriser l'inclusion, la scolarisation et la réussite des élèves à besoins éducatifs particuliers

- 25 Renforcer le partage des adaptations et des aménagements mis en place dans l'établissement, (création d'une page EBEP dans ATRIUM)
- 26 Formations ASH au sein de l'établissement pour les personnels enseignants et les AESH + organisation d'actions de sensibilisation à destination de l'ensemble de l'établissement (équipe éducatives, élèves, personnel administratif) pour favoriser une culture de l'inclusion dans l'établissement.

Développer une culture éco responsable dans l'établissement

- 27 Mettre en place un calendrier de réunions d'évaluation sur l'accueil et la scolarisation des EBEP au sein de l'établissement
- 28 Coordonner et accompagner les projets des éco-délégués
- 29 Pérenniser la démarche de labellisation E3D
- 30 Organiser tous les ans une manifestation pour promouvoir l'action éco-citoyenne, la réflexion et les débats sur le développement durable.

AXE B : L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES À L'ÉTABLISSEMENT ET LA COMMUNICATION.

Structurer, développer et formaliser l'ensemble des actions à l'international

- 31 Pérenniser la labellisation Euroscol
- 32 Favoriser et valoriser la mobilité des élèves
- 33 Maintenir et développer des projets avec nos partenaires.
- 34 Développer la mobilité des personnels
- 35 Créer une section européenne sur la SEP

Améliorer la communication sur l'offre de formations et les métiers

- 36 Participation aux forums de l'orientation
- 37 Diversifier les canaux de communication (réseaux sociaux, plaquettes, vidéo, ...)
- 38 Organisation de la journée des métiers.
- 39 Accueil des collégiens en mini-stages
- 40 Accueil des professeurs principaux des collèges du réseau.

Développer la professionnalisation et les interactions avec le réseau des professionnels

- 41 Développement de partenariats avec des entreprises pratiquant une politique inclusive
- 41 bis Mettre en place les stages internes pour améliorer la professionnalisation de nos élèves et étudiants.
- 42 Inviter de façon périodique le réseau de professionnels pour des rencontres -débats autour de problématiques de la filière
- 43 Organiser un forum des entreprises.
- 44 Construire une campagne de communication annuelle pour la taxe d'apprentissage
- 45 Accroître les usages du site « Le réseau » en organisant des communications à destination des professionnels

**AXE C :
L'ÉTABLISSEMENT
APPRENANT ET LE
MANAGEMENT
PARTICIPATIF DANS
LE CADRE D'UNE
DÉMARCHE QUALITÉ.**

Développer les formations
d'établissement pour
favoriser une culture
commune

- 46 Suivi d'un programme de formations sur l'inclusion et les EBEP à destination des équipes enseignantes et non-enseignantes.
- 47 Inscrire les équipes pédagogiques à au moins 1 formation du PFE
- 48 Communiquer sur les formations transversales individuelles du PAF
- 49 Développer des formations aux outils numériques pour une meilleure collaboration.

Développer le partage
des bonnes pratiques

- 50 Améliorer l'implication de tous pour encadrer les journées d'intégration et de pré-rentrée. Mutualiser les ressources.
- 51 Formaliser le dispositif des stages passerelles.
- 52 Utiliser l'ENT ATRIUM pour favoriser le partage des ressources.

Développer la culture et
le sentiment
d'appartenance à
l'établissement

- 53 Favoriser la concertation et le travail en équipe par des réunions thématiques (école inclusive, numérique, culture, EDD, citoyenneté,)
- 54 Proposer des réunions des équipes pédagogiques à mi-semestre.
- 55 Prise en compte des avis et retour d'informations à l'ensemble du personnel (sondages, notes, comptes-rendus)